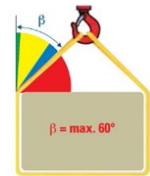


Formation à l'utilisation de la grue portuaire

Date du cours :

Participants : Membres de l'APB

Lieu du cours : Grue portuaire



Rendez-vous :

Programme pour information

Horaire : 08h00 – 12h00 : théorie (rue Louis-Favre 35)
13h00 – 17h00 : pratique (grue portuaire)

Vos Obligations : **Chaussures de sécurité obligatoires, casque et chasuble.** Des habits de saison.
L'assurance accident est à la charge de l'employeur.
Prendre son n° AVS

Tarif : CHF 200.- / participant. Paiement comptant sur place

Les thèmes traités :

- La législation et les consignes de sécurité
- Les droits et devoirs du conducteur
- L'équipement personnel (EPI)
- La partie technique de l'installation
- Le principe de fonctionnement
- Les contrôles avant l'emploi
- Les mouvements et déplacements
- L'environnement et les risques inhérents
- Instruction sur les sangles de levage
- L'influence des angles lors du levage
- Contrôle du matériel de levage avant l'utilisation
- Savoir adapter les élingues en fonction de la charge
- Assurage de l'ensemble (élingues et le bateau)



Partie pratique :

- Mise en application des contrôles du matériel
- Sécuriser la zone de travail
- Grutage d'un bateau et analyse de l'opération
- Rappel des consignes et les précautions de sécurité
- Mise en ordre des éléments de levage en fin de travail



Nous vous souhaitons une agréable formation et succès dans vos objectifs.